

Nouvelles des Bibliothèques

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE BIBLIOTHECAIRE Session 1970

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Les épreuves d'admissibilité du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, session 1970, ont eu lieu le mardi 20 et le mercredi 21 janvier.

Sujets des épreuves

1) *Administration, organisation et fonctionnement des bibliothèques* (3 h)

« La politique d'acquisition dans une bibliothèque de votre choix : définition, moyens, mise en œuvre ».

2) *Bibliographie* (2 h)

Traiter les trois questions suivantes :

1° Comment procéderiez-vous pour établir la liste des différentes éditions françaises des œuvres de Tolstoï publiées en France jusqu'au 1^{er} janvier 1970 ?

2° Comment retrouverez-vous le titre du périodique publié par la Société des gens de lettres de France ?

3° Comment retrouverez-vous une bibliographie sur la chasse ?

3) *Catalogage* (3 h)

Les candidats ont été invités à cataloguer (fiche de base et éventuellement fiches de renvoi ; cote de la classification décimale de Dewey ; vedettes pour le catalogue alphabétique de matières) les ouvrages suivants représentés par les fac-similés de leurs pages essentielles :

a) Quatre ouvrages en langue française :

- un ouvrage ayant deux auteurs,
- un volume de la collection SUP, le sociologue,
- une publication de l'Organisation de coopération et de développement économiques,
- le compte rendu d'un congrès organisé par une collectivité et ayant un titre particulier.

b) Deux ouvrages, chacun dans une des deux langues choisies par le candidat (allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, polonais, russe).

Les épreuves se sont déroulées dans les centres suivants :

Hôtel des examens, rue Mabillon, à Paris ; Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; Bibliothèques universitaires de Caen, Grenoble, Lyon et Nancy ; Bibliothèques municipales de Besançon, Bordeaux, Bourges, Brest, Clermont-Ferrand, Lille, Limoges, Marseille, Montpellier, Mulhouse, Nantes, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Toulouse et Tours ; Bibliothèques Schoelcher à Fort-de-France ; Bibliothèque de la Mission culturelle et française à Alger.

Candidats

470 candidats avaient présenté un dossier d'inscription à la préparation (269 en 1968, 402 en 1969) : 13 ont été écartés par la Commission consultative ; 356 avaient confirmé leur inscription à l'examen ; 318, dont 10 à titre étranger, se sont présentés effectivement (27 en 1960, 81 en 1963, 172 en 1966, 297 en 1969).

Résultats

206 candidats, dont 6 à titre étranger, ont été déclarés admissibles (64,78 %). Moyenne des totaux : 31,21 sur 60 soit 10,4 sur 20 contre 9,7 en 1969.

25 hommes sur 35 présentés ; 181 femmes sur 293 présentées.

Mode de préparation

On note parmi les candidats admissibles : 91 candidats ayant suivi l'enseignement préparatoire à Paris, sur 137 (66,4 %) ; 115 candidats ayant préparé l'examen en province, sur 181 (63,5 %).

Titres universitaires

Ont été déclarés admissibles :

- 9 titulaires de titres supérieurs à la licence sur 9 présentés.
- 53 licenciés sur 69 présentés.
- 18 titulaires de certificats de licence ou du DUEL sur 30 présentés.
- 15 titulaires du Certificat d'études littéraires générales (ou de titres équivalents) sur 19 présentés.
- 94 titulaires du Baccalauréat ou de titres équivalents sur 155 présentés.
- 17 candidats dispensés du Baccalauréat sur 36 présentés.

Expérience de la profession

- 105 admis (sur 129 présentés) exercent des fonctions de bibliothécaire ou de documentaliste.
- 19 admissibles (sur 26 présentés) exercent d'autres fonctions.
- 82 admissibles (sur 163 présentés) sont des étudiants désirant devenir des bibliothécaires.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES D'HOPITAUX DE LYON ET DE LA REGION

Assemblée générale du 7 novembre 1969

L'Association des bibliothèques d'hôpitaux de Lyon et de la région a tenu son assemblée générale le 7 novembre 1969. Mme Peillon, secrétaire générale, a exposé dans son rapport la situation de ces bibliothèques et les perspectives d'avenir. Elle a évoqué également les contacts très intéressants qu'elle a pu avoir à l'occasion du Conseil de la F.I.A.B. à Copenhague, avec des bibliothécaires d'hôpitaux de divers pays.

LES BIBLIOTHEQUES D'ORIENTALISME AU 28^e CONGRES INTERNATIONAL DES ORIENTALISTES

Canberra — 6 - 12 janvier 1971

Miss Jean M. Waller, président du Comité de préparation aux séminaires des bibliothèques d'orientalisme, a demandé à MM. R.S. Karni de Leyde, J.D. Pearson de Londres, W. Seuberlich de Marburg, à Mme M.-R. Guignard de Paris d'être ses représentants pour l'Europe de l'Ouest et de coordonner toutes suggestions concernant le programme des séminaires et les communications proposées.

Les sujets traités seront en relation directe avec le programme des différents groupes linguistiques : Asie de l'Ouest, du Sud, du Sud-Est, Chine et Corée, Japon, Asie centre et nord, mais les sciences sociales y seront plus particulièrement mises en vedettes.

Une aide financière est espérée pour ceux qui feront une communication. Le prix de pension à l'*Australian National University* de Canberra sera de 10 \$ U.S. par jour. Des vols à tarifs réduits s'organisent.

Ceux de nos collègues français, de Suisse française, espagnols et portugais, qui désirent être tenus au courant des programmes et des facilités de voyage et de séjour sont priés de s'adresser à Mme M.-R. Guignard, Section Orientale du Département des Manuscrits, Bibliothèque Nationale, 58, rue de Richelieu, Paris 2^e.

LES BIBLIOTHEQUES DE L'OCEAN INDIEN

M. Camille de Rauville, de l'Académie mauricienne, nous a fait parvenir une note sur les bibliothèques de l'Océan indien. Ce texte, dont on trouvera ici de larges extraits, donne une vue d'ensemble sur la situation des bibliothèques à la Réunion, à Madagascar et à l'Ile Maurice. Après avoir rappelé les échanges et les regroupements qui ont amené au plan de la recherche, depuis une quinzaine d'années, la création d'un véritable « secteur indianocéanique », et souhaité qu'il en soit de même dans le domaine des bibliothèques, M. de Rauville écrit, à propos de la Réunion :

« En moins d'un siècle, la modeste bibliothèque dyonisienne — aujourd'hui départementale de la Réunion — est devenue un organisme modèle qui apporte à l'île entière ses services modernes. Elle est complétée par

les ouvrages et les documents du service des Archives. Il serait trop long de parler ici de la mine que constituent ces dernières, dont une bonne part reste à utiliser ou à inventorier, comme celles de Madagascar et de l'île Maurice.»

A Madagascar, l'étendue du pays a conditionné le développement des bibliothèques :

« Tandis que l'établissement public et maintenant national de Tananarive fonçait vers l'objectif des 100 000 volumes, des cercles civils ou militaires se dotaient dès l'origine de plusieurs de milliers de livres chacun, de Diégo à Tuléar, de Majunga à Fianarantsoa et même à Antsirabe, à Mananjary et à Fort-Dauphin... De plus, et depuis dix ans, près de deux cents centres d'information présentent à travers le pays des fonds de livres à un public avide de lecture.

Les foyers missionnaires ont réuni également des ensembles qui ne sont pas seulement religieux... On n'oubliera pas les fonds des académies malgache et réunionnaise...

Enfin les établissements d'enseignement secondaire et surtout universitaire ont mis sur pied d'importants ensembles d'ouvrages pour la formation des étudiants.»

A l'île Maurice enfin, « il y a longtemps que les bibliothèques municipales ont dépassé le total des 100 000 volumes au cours d'un développement centenaire et continu. On y adjoindra naturellement les 50 000 volumes de celle de l'Institut de Port-Saint-Louis...

On trouve sur les rayons de leurs diverses salles les ouvrages les plus modernes comme les travaux les plus rares dans les diverses disciplines, portant sur l'île elle-même ainsi que sur les territoires voisins.

En 1969, les bibliothécaires municipaux ont commencé la publication d'un bulletin annuel, le premier (sauf erreur) de notre archipel austral. Il présente les aspects divers des bibliothèques, leur développement, leur modernisation déjà accomplie, leurs projets d'avenir...

Ainsi les bibliothèques mauriciennes constituent en 1970, à cette étape d'une décennie nouvelle et du dernier tiers du siècle, les bases même du savoir et du développement de la pensée à l'île Maurice...»

L'auteur termine en évoquant cet avenir, le nécessaire développement des bibliothèques, qui exige non seulement des moyens matériels accrus, mais aussi une volonté d'initiative dans un esprit de liberté et de décentralisation, et enfin l'établissement de relations plus étroites entre les trois grandes îles de l'Océan Indien.

CHOIX DE LIVRES POUR LES JEUNES DU CENTRE DE DIFFUSION DU LIVRE ET DE LA PRESSE

Le Centre de diffusion du livre et de la presse a décidé d'établir chaque année une liste choisie d'ouvrages pour les jeunes, préparée par des critiques spécialisés dans ce domaine. La première sélection, comportant

des ouvrages parus dans le courant des deux dernières années, a été présentée au public lors d'une réunion organisée par le C.D.L.P. à la Maison des jeunes et de la culture Maurice Ravel, dans le douzième arrondissement, le 6 mars.

CENTRE DE DOCUMENTATION DU CENTRE NATIONAL D'INFORMATION POUR LA PRODUCTIVITE DES ENTREPRISES

Le Centre de documentation du *Centre national d'information pour la productivité des entreprises* vient d'être réorganisé et installé dans de nouveaux locaux au quartier de la Défense (Tour Europe, 6^e étage, 92-Courbevoie). Il comporte une salle de lecture ouverte au public et un service de prêt ainsi qu'un service de renseignement et d'orientation.

MONTREAL. Bibliothèque nationale du Québec.

La Bibliothèque nationale du Québec vient de s'enrichir d'une importante collection d'ouvrages français, du XVI^e au XX^e siècle et nous en a fait parvenir le catalogue, rédigé par Mlle Liana Van der Bellen.

MOYEUVE GRANDE. Bibliothèque de Sainte-Ségolène.

Installée depuis 1962 au cœur de la cité Sainte-Ségolène, cette bibliothèque a été créée à l'initiative du Comité d'établissement de Moyeuve, de la Société Wendel-Sidelor. Une étude sur son activité a été faite récemment par Mlle Mahot qui en a la responsabilité. On a pu constater ainsi l'augmentation constante du nombre des lecteurs ainsi que du nombre et de la qualité des prêts (un peu plus de 2 livres par an et par habitant), et cela pour une population assez mouvante et comptant beaucoup d'étrangers. Des perspectives d'avenir ont été dégagées particulièrement en ce qui concerne la lecture des enfants et des adolescents.

PARIS. Bibliothèque de la Faculté des sciences de Paris (quai Saint-Bernard) (1).

Après une période d'installation et de mise en train, où des problèmes d'ordre matériel, prioritaires par leur nombre et leur urgence commandaient la discrétion, la bibliothèque de la Faculté peut sortir de sa réserve et faire connaître ses activités, ses réalisations, ses projets. Avec un personnel relevant pour la plupart de la Direction des Bibliothèques et de la Lecture publique par l'intermédiaire de l'Administration des Bibliothèques universitaires de Paris, la bibliothèque est actuellement structurée de la façon suivante : un service central, ébauche de la future bibliothèque universitaire centrale, et un ensemble de sections spécialisées, d'enseignement ou de recherche, intégrées à la Faculté par grandes disciplines.

(1) Tél. 336-25-25 - 325-12-21 — Postes 52-80 et 52-81.

I. - Service central, installé au 4^e étage de la Tour 56 (aile 56-55).

Il va comprendre :

— Un centre d'information bibliographique où les recherches effectuées par le chercheur lui-même, ou, sur sa demande par un bibliothécaire se basent sur des répertoires bibliographiques classiques, mais aussi sur les instruments de travail les plus récents, tel *Science Citation Index*.

— Un service technique (catalogues collectifs...).

— L'administration (gestions du personnel et du matériel, comptabilité).

II. - Bibliothèques pour étudiants, en fonctionnement :

1. Biologie moléculaire - enseignement - Cour 42-43, rez-de-chaussée, tél. p. 43.68. 140 places (salle de lecture et prêt).
2. Physique - enseignement - T. 32-22, 2^e étage, tél. p. 40.48. 246 places (salle de lecture et prêt).
3. Sciences de la Terre - enseignement - T. 24-14, 1^{er} étage, tél. p. 49.47. 96 places (salle de lecture et prêt de livres ou de cartes).
4. Mathématiques - enseignement - Cour 56-45, rez-de-chaussée, tél. p. 53.60 à 62. 550 places (salle de lecture et prêt).
5. 1^{er} cycle, fonds de prêt seulement - actuellement T. 26-0, rez-de-chaussée, tél. p. 53.84.
6. Chimie - enseignement, fonds de prêt en préparation, T. 32-22, 2^e étage, tél. p. 40.49, en attendant l'achèvement en janvier 1971 de la construction Cour 34-43, rez-de-chaussée.

Les salles de lecture ont un horaire assez large (9 h ou 9 h 30 à 19 h sans interruption du lundi au vendredi). Elles offrent de bonnes conditions de travail aux étudiants admis ; ainsi des boxes sont incorporés à certaines salles de lecture et, dans toutes, les ouvrages sont en libre accès pour la consultation et le prêt. En janvier 1970, 16 183 lecteurs ont été reçus dans les trois premières sections, tandis que 10 753 livres étaient prêtés dans l'ensemble des cinq sections.

III. - Bibliothèques pour chercheurs (prêtes ou en instance d'ouverture) :

7. Informatique - recherche - T. 55-65, 4^e étage, tél. p. 53.89 (7 000 vol. environ).
8. Mathématiques - recherche - T. 56-46, 4^e étage, tél. p. 37.23 et 53.15 (15 000 vol. environ, 280 périodiques).
9. Sciences de la Terre - recherche - T. 26-0, rez-de-chaussée, tél. p. 52.83 et 52.84.

En 1971 seront également achevés les locaux de deux autres sections de recherche (Chimie et Physique) prévues jumelées en T. 24-34-44, 5^e étage.

Nous espérons, d'autre part, pouvoir programmer bientôt :

1. La Bibliothèque universitaire centrale avec centre d'information bibliographique et magasins (complétant les sections de recherche).
2. Une section de culture générale avec encyclopédies et fonds de prêt pour le personnel et pour les étudiants.
3. Une section interdisciplinaire d'enseignement scientifique avec un horaire très large, en particulier le soir et pendant les vacances pour l'ensemble des étudiants.

4. Des sections spécialisées pour les sciences biologiques et pour des enseignements qui seraient instaurés dans le cadre de la loi d'orientation.

Marguerite-Marie PAUL,
Conservateur chargé de la direction.

RENNES. Bibliothèque universitaire.

L'utilisation des jaquettes de livres est un moyen bien connu des bibliothécaires de lecture publique pour attirer l'attention du passant|non prévenu|sur l'existence de la bibliothèque, ou à l'intérieur de celle-ci pour signaler aux usagers les parutions récentes, ou encore pour faire reconnaître de loin le bibliobus urbain. C'est un moyen simple et peu coûteux — un simple panneau d'isorel suffit — qui sait mettre à profit un élément certes annexe du livre, mais sur lequel portent les efforts des éditeurs, utilisant à la fois des procédés artistiques et les astuces de la publicité.

Une extension de cette utilisation aux bibliothèques d'étude, même très spécialisées est possible. Aujourd'hui, en effet, les ouvrages scientifiques, surtout étrangers, paraissent reliés ou cartonnés et recouverts d'une jaquette attrayante, qui offre des compositions géométriques ou des graphismes résolument modernes et même des formes très abstraites. La structure d'un atome, par exemple, ainsi présentée, flatte l'œil et attire donc l'attention.

Ainsi à la Bibliothèque universitaire de Rennes, les Sections Sciences et Médecine ont équipé depuis quelques mois des panneaux placés dans les halls d'entrée. Les jaquettes, disposées dans un désordre calculé ont suscité l'intérêt indéniable des lecteurs. L'initiative est fort modeste mais, si elle permet un lien de plus entre bibliothèque et lecteurs, elle trouve sa justification.